

CXXVI. — LA FOSSE-AUX-LIONS.



Si l'aspect matériel d'une vaste maison de détention, construite dans toutes les conditions de bien-être et de salubrité que réclame l'humanité, n'offre au regard, nous l'avons dit, rien de sinistre, la vue des prisonniers cause une impression contraire.

L'on est ordinairement saisi de tristesse et de pitié, lorsqu'on se retrouve au milieu d'un rassemblement de femmes prisonnières, en songeant que ces infortunées sont presque toujours poussées au mal moins par leur propre volonté que par la pernicieuse influence du premier homme qui les a séduites.

Et puis encore les femmes les plus criminelles conservent au fond de l'âme deux cordes saintes que les violents ébranlements des passions les plus détestables, les plus fougueuses, ne brisent jamais entièrement...

L'AMOUR ET LA MATERNITÉ !

Parler d'amour et de maternité, c'est dire que, chez ces misérables créatures, de pures et douces lueurs peuvent encore éclairer çà et là les noires ténèbres d'une corruption profonde...

Mais chez les hommes tels que la prison les fait et les rejette dans le monde... rien de semblable.

C'est le crime d'un seul jet... c'est un bloc d'airain qui ne rougit plus qu'au feu des passions infernales.

Aussi, à la vue des criminels qui encombrant les prisons, on est d'abord saisi d'un frisson d'épouvante et d'horreur.

La réflexion seule vous ramène à des pensées plus pitoyables, mais d'une grande amertume.

Où, d'une grande amertume... car on réfléchit

que les sinistres populations des geôles... et des bagnes... que la sanglante moisson du bourreau... germent toujours dans la fange de l'ignorance, de la misère et de l'abrutissement.

Pour comprendre cette première impression d'horreur et d'épouvante dont nous parlons, que le lecteur nous suive dans la *fosse-aux-lions*.

L'une des cours de la *Force* s'appelle ainsi.

Là sont ordinairement réunis les détenus les plus dangereux par leurs antécédents, par leur férocité ou par la gravité des accusations qui pèsent sur eux.

Néanmoins on avait été obligé de leur adjoindre temporairement, par suite des travaux d'urgence entrepris dans un des bâtiments de la *Force*, plusieurs autres prisonniers.

Ceux-ci, quoique également justiciables de la cour d'assises, étaient presque des gens de bien, comparés aux hôtes habituels de la *fosse-aux-lions*.

Le ciel sombre, gris et pluvieux, jetait un jour morne sur la scène que nous allons dépeindre. Elle se passait au milieu d'une cour, assez vaste quadrilatère formé par de hautes murailles blanches, percées çà et là de quelques fenêtres grillées.

À l'un des bouts de cette cour, on voyait une étroite porte guichetée; à l'autre bout, l'entrée du *chauffoir*, grande salle dallée, au milieu de laquelle était un calorifère de fonte entouré de bancs de bois où se tenaient paresseusement étendus plusieurs prisonniers devisant entre eux.

D'autres, préférant l'exercice au repos, se promenaient dans le préau, marchant en rangs pressés, par quatre ou cinq de front, se tenant par le bras.

Il faudrait posséder l'énergique et sombre pinceau de Salvator ou de Goya pour esquisser ces divers spécimens de laideur physique et morale, pour rendre dans sa hideuse fantaisie la variété de costumes de ces malheureux, couverts pour la plupart de vêtements misérables; car n'étant que *prévenus*, c'est-à-dire *supposés innocents*, ils ne revêtaient pas l'habit uniforme des maisons centrales; quelques-uns pourtant le portaient; car, à leur entrée en prison, leurs haillons avaient paru si sordides, si infects, qu'après le bain d'usage (1) on leur avait

(1) Par une excellente mesure hygiénique, d'ailleurs, chaque prisonnier est, à son arrivée, et ensuite deux fois par mois, conduit à

donné la casaque et le pantalon de gros drap gris des condamnés.

Un phrénologiste aurait attentivement observé ces figures hâves et tannées, aux fronts aplatis ou écrasés, aux regards cruels ou insidieux, à la bouche méchante ou stupide, à la nuque énorme ; presque toutes offraient d'effrayantes ressemblances bestiales.

Sur les traits rusés de celui-là, on retrouvait la perfide subtilité du renard ; chez celui-ci, la rapacité sanguinaire de l'oiseau de proie ; chez cet autre, la férocité du tigre ; ailleurs, enfin, l'animale stupidité de la brute.

La marche circulaire de cette bande d'êtres silencieux, aux regards hardis et haineux, au rire insolent et cynique, se pressant les uns contre les autres, au fond de cette cour, espèce de puits carré, avait quelque chose d'étrangement sinistre...

On frémissait en songeant que cette horde féroce serait, dans un temps donné, de nouveau lâchée parmi ce monde auquel elle avait déclaré une guerre implacable.

Que de vengeances sanguinaires, que de projets meurtriers couvent toujours sous ces apparences de perversité railleuse et effrontée!!!

Esquissons quelques-unes des physionomies saillantes de la fosse-aux-lions ; laissons les autres sur le second plan.

Pendant qu'un gardien surveillait les promeneurs, une sorte de conciliabule se tenait dans le chauffoir.

Parmi les détenus qui y assistaient, nous retrouverons Barbillon et Nicolas Martial, dont nous parlerons seulement pour mémoire.

Celui qui paraissait, ainsi que cela se dit, *présider et conduire* la discussion, était un détenu surnommé *le Squelette* (1), dont on a plusieurs fois entendu prononcer le nom chez les Martial, à l'île du Rava-geur.

Le Squelette était *prévôt* ou capitaine du chauffoir.

Cet homme, d'assez haute taille, de quarante ans environ, justifiait son lugubre surnom par une maigreur dont il est impossible de se faire une idée, et que nous appellerions presque ostéologique...

la salle de bains de la prison ; puis on soumet ses vêtements à une fumigation sanitaire. Pour un artisan, un bain chaud est une recherche d'un luxe inouï.

(1) A ce propos nous éprouvons un scrupule. Cette année un pauvre diable, seulement coupable de vagabondage, et nommé Decure, a été condamné à un mois de prison ; il exerçait en effet dans une foire le métier de *Squelette ambulant*, vu son état d'incroyable et épouvantable maigreur. Ce type nous a paru curieux, nous l'avons exploité ; mais le véritable Squelette n'a moralement aucun rapport avec notre personnage fictif. Voici un fragment de l'interrogatoire de Decure :

Si la physionomie des compagnons du Squelette offrait plus ou moins d'analogie avec celle du tigre, du vautour ou du renard, la forme de son front, fuyant en arrière, et de ses mâchoires osseuses, plates et allongées, supportées par un cou démesurément long, rappelait entièrement la conformation de la tête du serpent.



Une calvitie absolue augmentait encore cette hideuse ressemblance ; car, sous la peau rugueuse de son front presque plane comme celui d'un reptile, on distinguait les moindres protubérances, les moindres sutures de son crâne ; quant à son visage imberbe, qu'on s'imagine du vieux parchemin, immédiatement collé sur les os de la face, et seulement quelque peu tendu depuis la saillie de la pommette jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure dont on voyait distinctement l'attache.

Les yeux, petits et louches, étaient si profondément encaissés, l'arcade sourcilière ainsi que la pommette était si proéminente, qu'au-dessous du front jaunâtre où se jouait la lumière on voyait deux

« Le président : Que faisiez-vous dans la commune de Maisons au moment de votre arrestation ?

— R. Je m'y livrais, suivant la profession que j'exerce de *Squelette ambulant*, à toutes sortes d'exercices pour amuser la jeunesse, je réduis mon corps à l'état de squelette, je déploie mes os et mes muscles à volonté, je mange l'arsenic, le sublimé-corrosif, les crapauds, les araignées, et en général tous les insectes ; je mange aussi du feu, j'avale de l'huile bouillante, je me lave dedans, je suis au moins une fois par an appelé à Paris par les médecins les plus célèbres, tels que MM. Dubois, Orfila, qui me font faire toutes sortes d'expériences avec mon corps, etc., etc., etc. (Bull. des Trib.)

orbites littéralement remplies d'ombre, et qu'à peu de distance les yeux semblaient disparaître au fond de ces deux cavités sombres, de ces deux trous noirs qui donnent un aspect si funèbre à une tête de squelette. Ses longues dents, dont les saillies alvéolaires se dessinaient parfaitement sous la peau tannée des mâchoires osseuses et aplaties, se découvraient presque incessamment par un rictus habituel.

Quoique les muscles corrodés de cet homme fussent presque réduits à l'état de tendons, il était d'une force extraordinaire. Les plus robustes résistaient difficilement à l'étreinte de ses longs bras, de ses longs doigts décharnés.

On eût dit la formidable étreinte d'un squelette de fer.

Il portait un bourgeron bleu beaucoup trop court, qui laissait voir, et il en tirait vanité, ses mains noueuses et la moitié de ses avant-bras, ou plutôt deux os (le *radius* et le *cubitus*, qu'on nous pardonne cette anatomie), deux os enveloppés d'une peau rude et noirâtre, séparés entre eux par une profonde rainure où serpentaient quelques veines dures et sèches comme des cordes.

Lorsqu'il posait ses mains sur une table, il semblait, selon une assez juste métaphore de Pique-Vinaigre, *y étaler un jeu d'osselets*.

Le Squelette, après avoir passé quinze années de sa vie au bagne pour vol et tentative de meurtre, avait rompu son ban, et avait été pris en flagrant délit de vol et de meurtre.

Ce dernier assassinat avait été commis avec des circonstances d'une telle férocité que, vu la récidive, ce bandit se regardait d'avance et avec raison comme condamné à mort.

L'influence que le Squelette exerçait sur les autres détenus par sa force, par son énergie, par sa perversité, l'avait fait choisir, par le directeur de la prison, comme prévôt de dortoir, c'est-à-dire que le Squelette était chargé de la police de sa chambrée, en ce qui touchait l'ordre, l'arrangement et la propreté de la salle et des lits; il s'acquittait parfaitement de ces fonctions, et jamais les détenus n'auraient osé manquer aux soins et aux devoirs dont il avait la surveillance.

Chose étrange et significative...

Les directeurs de prison les plus intelligents, après avoir essayé d'investir des fonctions dont nous parlons, les détenus qui se recommandaient encore par quelque honnêteté, ou dont les crimes étaient moins graves, se sont vus forcés de renoncer à ce choix cependant logique et moral, et de chercher les prévôts parmi les prisonniers les plus corrompus, les

plus redoutés, ceux-ci ayant *seuls* une action positive sur leurs compagnons.

Ainsi, répétons-le encore, plus un coupable montrera de cynisme et d'audace, plus il sera compté, et pour ainsi dire *respecté*.

Ce fait prouvé par l'expérience, sanctionné par les *choix forcés* dont nous parlons, n'est-il pas un argument irréfragable contre le vice de la reclusion en commun?

Ne démontre-t-il pas, jusqu'à une évidence absolue, l'intensité de la contagion qui atteint mortellement les prisonniers dont on pourrait encore espérer quelque chance de réhabilitation?

Oui, car, à quoi bon songer au repentir, à l'amendement, lorsque dans ce Pandémonium où l'on doit passer de longues années, sa vie peut-être, on voit l'influence se mesurer au nombre des forfaits?

Encore une fois l'on ignore donc que le monde extérieur, que la *société honnête* n'existe plus pour le détenu?

Indifférent aux lois morales qui la régissent, il prend nécessairement les mœurs de ceux qui l'entourent; toutes les distinctions de la geôle étant réservées à la supériorité du crime, inévitablement il tendra toujours vers cette farouche aristocratie.

Revenons au Squelette, prévôt de chambrée, qui causait avec plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouvaient Barbillon et Nicolas Martial.

« Es-tu bien sûr de ce que tu dis là? demanda le Squelette à Martial...

— Oui, oui, cent fois oui; le père Micou le tient du Gros-Boiteux, qui a déjà voulu le tuer, ce gremlin-là... parce qu'il a *mangé* (1) quelqu'un...

— Alors, qu'on lui dévore le nez, et que ça finisse! ajouta Barbillon. Déjà tantôt le Squelette était pour qu'on lui donne une *tournée rouge* à ce mouton de Germain. »

Le prévôt ôta un moment sa pipe de sa bouche et dit d'une voix si basse, si crapuleusement enrouée qu'on l'entendait à peine :

« Germain faisait sa tête, il nous gênait, il nous espionnait; car moins on parle, plus on écoute; il fallait le forcer de filer de la *fosse-aux-lions*... une fois que nous l'aurions fait saigner... on l'aurait ôté d'ici...

— Eh bien! alors... dit Nicolas, qu'est-ce qu'il y a de changé?

— Il y a de changé, reprit le Squelette, que s'il a *mangé* comme le dit le Gros-Boiteux, il n'en sera pas quitte pour saigner...

— A la bonne heure, dit Barbillon.

(1) Dénoncé.

— Il faut un exemple... dit le Squelette en s'animaant peu à peu. Maintenant ce n'est plus *larousse* (1) qui nous découvre, ce sont *les mangeurs* (2)... Jacques et Ganthier qu'on a guillotiné l'autre jour... mangés... Roussillon qu'on a envoyé aux galères à *perte de vue* (3)... mangé.

— Et moi donc ? et ma mère ? et Calebasse ?... et mon frère de Toulon ? s'écria Nicolas. Est-ce que nous n'avons pas tous été mangés par Bras-Rouge ? C'est sûr maintenant... puisqu'au lieu de l'écrouer ici on l'a envoyé à la Roquette ! On n'a pas osé le laisser avec nous... il sentait donc son tort... le gueux...

— Et moi ? dit Barbillon, est-ce que Bras-Rouge n'a pas aussi mangé sur moi ?

— Et sur moi donc ? dit un jeune prisonnier d'une voix grêle, flûtée, en grasseyant d'une manière affectée, j'ai été *coqué* (4) par Jobert, un homme qui m'avait proposé une affaire dans la rue Saint-Martin.

Ce dernier personnage à la voix flûtée, à la figure pâle, grasse et efféminée, au regard insidieux et lâche, était vêtu d'une façon singulière ; il avait pour coiffure un foulard rouge qui laissait voir deux mèches de cheveux blonds collées sur les tempes ; les deux bouts du mouchoir formaient une rosette bouffante au-dessus de son front ; il portait pour cravate un châle de mérinos blanc à palmettes vertes, qui se



croisait sur sa poitrine ; sa veste de drap marron disparaissait sous l'étroite ceinture d'un ample pantalon en étoffe écossaise à larges carreaux de couleurs variées.

« Si ce n'est pas une indignité !... faut-il qu'un

homme soit gredin !... reprit ce personnage d'une voix mignarde... Pour rien au monde, je ne me serais défié de Jobert.

— Je le sais bien qu'il t'a dénoncé, répondit le Squelette, qui semblait protéger particulièrement ce prisonnier ; à preuve qu'on a fait pour ce mangeur ce qu'on a fait pour Bras-Rouge... on n'a pas non plus osé laisser Jobert ici... on l'a mis au clou à la Conciergerie... Eh bien ! il faut que ça finisse... il faut un exemple... les faux frères font la besogne de la police... ils se croient sûrs de leur peau parce qu'on les met dans une autre prison... que ceux qu'ils ont mangés...

— C'est vrai !...

— Pour empêcher ça, il faut que les prisonniers regardent tout mangeur comme un ennemi à mort ; qu'il ait mangé sur Pierre ou sur Jacques, ici ou ailleurs, ça ne fait rien, qu'on tombe sur lui. Quand on en aura refroidi quatre ou cinq dans le préau... les autres tourneront leur langue deux fois avant de *coquer la pègre* (5).

— T'as raison, Squelette, dit Nicolas : alors il faut que Germain y passe...

— Il y passera, reprit le prévôt. Mais attendons que le Gros-Boiteux soit arrivé... Quand, pour l'exemple, il aura prouvé à tout le monde que Germain est un *mangeur*, tout sera dit... Le *mouton* ne bêlera plus, on lui supprimera la respiration.

— Et comment faire avec les gardiens qui nous surveillent ? demanda le détenu que le Squelette appelait Javotte.

— J'ai mon idée... Pique-Vinaigre nous servira.

— Lui ? il est trop poltron.

— Et pas plus fort qu'une puce.

— Suffit, je m'entends. Où est-il ?

— Il était revenu du palloir, mais on vient de venir le demander pour aller *jaspiner* avec son rat de prison (6).

— Et Germain ? Il est toujours au palloir ?

— Oui, avec cette petite fille qui vient le voir.

— Dès qu'il descendra, attention ! Mais il faudra attendre Pique-Vinaigre, nous ne pouvons rien faire sans lui.

— Sans Pique-Vinaigre ?

— Non...

— Et on refroidira Germain ?

— Je m'en charge.

— Mais avec quoi ? on nous ôte nos couteaux !

— Et ces tenailles-là, y mettrais-tu ton cou ?

(1) La police.

(2) Un homme complice ou instigateur d'un crime, qu'il dénonce ensuite à l'autorité, est un *mangeur* ; l'action de dénoncer, se dit *manger*.

(3) A perpétuité.

(4) Trahi.

(5) Dénoncer les voleurs.

(6) Causer avec son avocat.

demanda le Squelette en ouvrant ses longs doigts décharnés et durs comme du fer.

— Tu l'étoufferas ?

— Un peu.

— Mais si l'on sait que c'est toi ?

— Après ? Est-ce que je suis un *veau à deux têtes*, comme ceux qu'on montre à la foire ?

— C'est vrai... on n'est raccourci qu'une fois, et puisque tu es sûr de l'être...

— Archi-sûr ; le rat de prison me l'a encore dit hier... J'ai été pris la main dans le sac et le couteau dans la gorge du pante (1)... Je suis cheval de retour (2)... c'est toisé... J'enverrai ma tête voir dans le panier de Charlot, si c'est vrai qu'il filoute les condamnés et qu'il mette de la sciure de bois dans son mannequin au lieu du son que le gouvernement nous accorde...

— C'est vrai... le guillotiné a droit à du son... Mon père a été volé aussi... j'en rappelle !!! » dit Nicolas Martial avec un ricanement féroce.

Cette abominable plaisanterie fit rire les détenus aux éclats.

Ceci est effrayant... mais loin d'exagérer, nous affaiblissons l'horreur de ces entretiens si communs en prison.

Il faut pourtant bien que l'on ait une idée, nous le répétons, et encore *affaiblie*, de ce qui se dit, de ce qui se fait dans ces effroyables écoles de perdition, de cynisme, de vol et de meurtre.

Il faut que l'on sache avec quel audacieux dédain presque tous les grands criminels parlent des plus terribles châtimens dont la société puisse les frapper.

Alors peut-être on comprendra l'urgence de substituer à ces peines impuissantes, à ces reclusions contagieuses, la seule punition, nous allons le démontrer, qui puisse terrifier les scélérats les plus déterminés.

.....

Les détenus du chauffoir s'étaient donc pris à rire aux éclats.

« Mille tonnerres ! s'écria le Squelette, je voudrais bien qu'ils nous voient blaguer, ce tas de *curieux* (3) qui croient nous faire boudier devant leur guillotine... Ils n'ont qu'à venir à la barrière Saint-Jacques le jour de ma représentation à bénéfice ; ils m'entendront faire la nique à la foule, et dire à Charlot d'une voix crâne :

« — Père Samson, cordon, s'il vous platt (4) ! »

Nouveaux rires...

« Le fait est que la chose dure le temps d'avaler une chique... Charlot tire le cordon...

— Et il vous ouvre la porte du *Boulangier* (5), dit le Squelette en continuant de fumer sa pipe.

— Ah ! bah... est-ce qu'il y a un boulangier ?

— Imbécile... je dis ça par farce... Il y a un couperet, une tête qu'on met dessous... et voilà.

— D'ailleurs, est-ce que ça nous regarde ?...

— Moi, maintenant que je sais mon chemin et que je dois m'arrêter à l'*Abbaye de Monte-à-Regret* (6), j'aimerais autant partir aujourd'hui que demain, dit le Squelette avec une exaltation sauvage, je voudrais déjà y être... le sang m'en vient à la bouche... quand je pense à la foule qui sera là pour me voir... Ils seront bien quatre ou cinq mille qui se bousculeront, qui se battront pour être bien placés ; on louera des fenêtres et des chaises comme pour un cortège. Je les entends déjà crier : Place à louer !... place à louer !... et puis il y aura de la troupe, cavalerie et infanterie, tout le tremblement à la voile... et tout ça pour moi, pour le Squelette... c'est pas pour un *pante* qu'on se dérangerait comme ça... hein !... les amis ?... Voilà de quoi monter un homme... Quand il serait lâche comme Pique-Vinaigre, il y a de quoi vous faire marcher en déterminé... Tous ces yeux qui vous regardent vous mettent le feu au ventre... et puis... c'est un moment à passer... on meurt en crâne... ça vexé les juges et les *pantes*, et ça encourage la *pègre* à blaguer la *camarde*.

— C'est vrai, reprit Barbillon, afin d'imiter l'effroyable forfanterie du Squelette, on croit nous faire peur et avoir tout dit quand on envoie Charlot monter sa boutique à notre profit.

— Ah ! bah ! dit à son tour Nicolas, on s'en moque pas mal... de la boutique à Charlot ; c'est comme de la prison ou du bague, on s'en moque aussi ; pourvu qu'on soit tous amis ensemble, vive la joie à mort !

— Par exemple, dit le prisonnier à la voix mignarde, ce qu'il y aurait de sciant, ça serait qu'on nous mette en cellule jour et nuit ; on dit qu'on en viendra là.

— En cellule ! s'écria le Squelette avec une sorte d'effroi courroucé. Ne parle pas de ça... En cellule... Tout seul !... Tiens, tais-toi, j'aimerais mieux qu'on me coupe les bras et les jambes... Tout seul !... Entre quatre murs !... Tout seul... Sans avoir des

(1) De la victime.

(2) Repris de justice arrêté de nouveau.

(3) Juges.

(4) Pour comprendre le sens de cette horrible plaisanterie, il

faut savoir que le couperet glisse entre les rainures de la guillotine après avoir été mis en mouvement par la traction d'un ressort au moyen d'un cordon qui y est attaché.

(5) Du diable. — (6) La guillotine.

vieux de la pègre avec qui rire... Ça ne se peut pas ! Je préfère cent fois le bagne à la centrale, parce qu'au bagne, au lieu d'être renfermé on est dehors, on voit du monde, on va, on vient, on gaudrie avec la chiourme... Eh bien ! j'aimerais cent fois mieux être raccourci que d'être mis en cellule pendant seulement un an... Oui, ainsi, à l'heure qu'il est, je suis sûr d'être fauché, n'est-ce pas ? Eh bien ! on me dirait : Aimes-tu mieux un an de cellule?... je tendrais le cou... Un an tout seul !... mais est-ce que c'est possible?... A quoi veulent-ils donc que l'on pense, quand on est tout seul ?...

— Si l'on t'y mettait de force, en cellule ?

— Je n'y resterais pas... je ferais tant des pieds et des mains que je m'évaderaï... dit le Squelette.

— Mais si tu ne pouvais pas... si tu étais sûr de ne pas te sauver ?

— Alors je tuerais le premier venu... pour être guillotiné.

— Mais si au lieu de condamner les *escarpes* (1) à mort... on les condamnait à être en cellule pendant toute leur vie ?...

Le Squelette parut frappé de cette réflexion.

Après un moment de silence, il reprit :

« Alors je ne sais pas ce que je ferais... je me briserais la tête contre les murs... Je me laisserais crever de faim, plutôt que d'être en cellule... Comment ! tout seul !... toute ma vie seul... avec moi, sans l'espoir de me sauver ? Je vous dis que c'est impossible... Tenez, il n'y en a pas de plus crâne que moi, je saignerais un homme pour six-blancs... et même pour rien... pour l'honneur... On croit que je n'ai assassiné que deux personnes... mais si les morts parlaient, il y a cinq refroidis qui pourraient dire comment je travaille. »

Le brigand se vantait.

Ces forfanteries sanguinaires sont encore un des traits les plus caractéristiques des scélérats endurcis.

Un directeur de prison nous disait :

« Si les prétendus meurtres dont ces malheureux se glorifient étaient réels, la population serait décimée. »

« C'est comme moi... reprit Barbillion pour se vanter à son tour, on croit que je n'ai *escarpé* que le mari de la laitière de la Cité... mais j'en ai servi bien d'autres avec le grand Robert qui a été fauché l'an passé.

— C'était donc pour vous dire, reprit le Squelette, que je ne crains ni feu, ni diable... Eh bien !... si j'étais en cellule... et bien sûr de ne pouvoir

jamais me sauver... tonnerre !... je crois que j'aurais peur...

— De quoi ? demanda Nicolas.

— D'être tout seul..., répondit le prévôt.

— Ainsi, si tu avais à recommencer tes tours de pègre et d'*escarpe*, et qu'au lieu de centrales, de bagnes et de guillotine... il n'y aurait que des cellules, tu bouderais devant le mal ?

— MA FOI... OUI... PEUT-ÊTRE... (*historique*), » répondit le Squelette.

Et il disait vrai...

On ne peut s'imaginer l'indicible terreur qu'inspire à de pareils bandits la seule pensée de l'isolement absolu...

Cette terreur n'est-elle pas encore un plaidoyer éloquent en faveur de cette pénalité ?

Ce n'est pas tout : la condamnation à l'isolement, si redoutée par les scélérats, amènera peut-être forcément l'abolition de la peine de mort.

Voici comment :

La génération criminelle, qui à cette heure peuple les prisons et les bagnes, regardera l'application du système cellulaire comme un supplice intolérable.

Habitué à la perverse animation de l'emprisonnement en commun dont nous venons de tâcher d'esquisser quelques traits *affaiblis*, car, nous le répétons, il nous faut reculer devant des monstruosités de toutes sortes ; ces hommes, disons-nous, se voyant menacés, en cas de récidive, d'être séquestrés du monde infâme où ils expiaient si allégrement leurs crimes, et d'être mis en cellule seuls à seuls avec les souvenirs du passé... ces hommes se révolteront à l'idée de cette punition effrayante.

Beaucoup préféreront la mort.

Et, pour encourir la peine capitale, ne reculeront pas devant l'assassinat... car, chose étrange, sur dix criminels qui voudront se débarrasser de la vie, il y en a neuf qui tueront... pour être tués... et un seul qui se suicidera.

Alors sans doute, nous le répétons, le suprême vestige d'une législation barbare disparaîtra virtuellement de nos codes...

Afin d'ôter aux meurtriers ce dernier refuge qu'ils croiront trouver dans le néant, on abolira forcément la peine de mort.

Mais l'isolement cellulaire à perpétuité offrira-t-il une réparation, une punition assez formidable pour quelques grands crimes, tels que le parricide, entre autres ?

L'on s'évade de la prison la mieux gardée, ou du moins on espère s'évader ; il ne faut laisser aux criminels dont nous parlons ni cette possibilité ni cette espérance.

(1) Assassins.

Aussi la peine de mort, qui n'a d'autre fin que celle de débarrasser la société d'un être nuisible... la peine de mort qui donne rarement aux condamnés le temps de se repentir, et jamais celui de se réhabiliter par l'expiation... la peine de mort, que ceux-là subissent inanimés, presque sans connaissance, et que ceux-ci bravent avec un épouvantable cynisme, la peine de mort sera peut-être remplacée par un châtiment terrible, mais qui donnera au condamné le temps du repentir... de l'expiation, et qui ne retranchera pas violemment de ce monde une créature de Dieu.

L'aveuglement (1) mettra le meurtrier dans l'impossibilité de s'évader et de nuire désormais à personne...

La peine de mort sera donc en ceci, son seul but, efficacement remplacée ;

Car la société ne tue pas au nom de la loi du talion ;

Elle ne tue pas pour faire souffrir, puisqu'elle a choisi celui de tous les supplices qu'elle croit le moins douloureux (2) ;

Elle tue au nom de sa propre sûreté...

Or, que peut-elle craindre d'un aveugle emprisonné ?

Enfin cet isolement perpétuel, adouci par les charitables entretiens de personnes honnêtes et pieuses qui se voueraient à cette secourable mission, permettrait au meurtrier de racheter son âme par de longues années de remords et de contrition.

Un assez grand tumulte et de bruyantes exclamations de joie, poussées par les détenus qui se promenaient dans le préau, interrompirent le conciliabule présidé par le Squelette.

Nicolas se leva précipitamment et s'avança sur le pas de la porte du chauffage, afin de connaître la cause de ce bruit inaccoutumé.

« C'est le Gros-Boiteux ! s'écria Nicolas en rentrant.

— Le Gros-Boiteux ! s'écria le prévôt, et Germain, est-il descendu du parloir ?

— Pas encore, dit Barbillon.

— Qu'il se dépêche donc, dit le Squelette, que je lui donne un bon pour une bière neuve. »

CXXVII. — COMLOT.



LE Gros-Boiteux, dont l'arrivée était accueillie par les détenus de la fosse-aux-lions avec une joie bruyante, et dont la dénonciation pouvait être si funeste à Germain, était un homme de taille moyenne ; malgré son embonpoint et son infirmité, il semblait agile et vigoureux.

Sa physionomie bestiale, comme la plupart de celles de ses compagnons, se rapprochait beaucoup du type du bouledogue ; son front déprimé, ses petits yeux fauves, ses joues retombantes, ses lourdes mâchoires, dont l'inférieure très-saillante était armée de longues dents, ou plutôt de crocs ébréchés, qui çà et là débordaient les lèvres, rendaient cette ressemblance animale plus frappante encore ; il avait pour coiffure un bonnet de loutre, et portait par-dessus ses habits un manteau bleu à collet fourré.

(1) Nous maintenons ce barbarisme, l'expression de cécité s'appliquant à une maladie accidentelle ou à une infirmité naturelle ; tandis que ce dérivé du verbe aveugler rend mieux notre pensée ; l'action d'aveugler. — (2) Mon père, le docteur Jean-Joseph Sue,

Le Gros-Boiteux était entré dans la prison accompagné d'un homme de trente ans environ, dont la figure brune et hâlée paraissait moins dégradée que celles des autres détenus ; quoiqu'il affectât de paraître aussi résolu que son compagnon, quelquefois son visage s'assombrissait et il souriait amèrement...

Le Gros-Boiteux se retrouvait, comme on dit vulgairement, *en pays de connaissance*. Il pouvait à peine répondre aux félicitations et aux paroles de bienvenue qu'on lui adressait de toutes parts.

« Te voilà donc enfin, gros réjoui... Tant mieux, nous allons rire...

— Tu nous manquais...

— T'as bien tardé..

— J'ai pourtant fait tout ce qu'il a fallu pour revenir voir les amis... c'est pas ma faute si *la rousse* n'a pas voulu de moi plus tôt...

— Comme de juste, mon vieux, on ne vient pas

croire le contraire, une série d'observations intéressantes et profondes, publiées par lui à ce sujet, tendent à prouver que la pensée survit quelques minutes à la décollation instantanée. Cette probabilité seule fait frissonner d'épouvante.

se mettre au clou soi-même, mais une fois qu'on y est... ça se tire, et faut gaudrioler.

— Tu as de la chance; car Pique-Vinaigre est ici.

— Lui aussi ? un ancien de Melun ! fameux !... fameux ! il nous aidera à passer le temps avec ses histoires, et les pratiques ne lui manqueront pas, car je vous annonce des recrues.

— Qui donc ?..

— Tout à l'heure au greffe... pendant qu'on m'écrouait, on a encore amené deux cadets... Il y en a un que je ne connais pas... mais l'autre, qui a un bonnet de coton bleu et une blouse grise, m'est resté dans l'œil... j'ai vu cette boule-là quelque part...



Il me semble que c'est chez l'ogresse du *Lapin Blanc*... un fort homme ..

— Dis donc, Gros-Boiteux... te rappelles-tu à Melun... que j'avais parié avec toi qu'avant un an tu serais repincé ?

— C'est vrai, tu as gagné; car j'avais plus de chances pour être *cheval de retour* que pour être couronné rosière; mais toi... qu'as-tu fait ?

— J'ai *grinchi à l'américaine*.

— Ah ! bon, toujours du même tonneau ?...

— Toujours... Je vas mon petit bonhomme de

chemin. Ce tour est commun... mais les *sinves* aussi sont communs, et, sans une ânerie de mon *col-lègue*, je ne serais pas ici... C'est égal, la leçon me profitera. Quand je recommencerai, je prendrai mes précautions... J'ai mon plan...

— Tiens, voilà *Cardillac*, dit le Boiteux en voyant venir à lui un petit homme misérablement vêtu, à mine basse, méchante et rusée, qui tenait du renard et du loup. Bonjour, mon vieux...

— Allons donc, trainard, répondit gaiement au Gros-Boiteux le détenu surnommé *Cardillac*; on disait tous les jours : Il viendra, il ne viendra pas... Monsieur fait comme les jolies femmes, il faut qu'on le désire...

— Mais oui, mais oui.

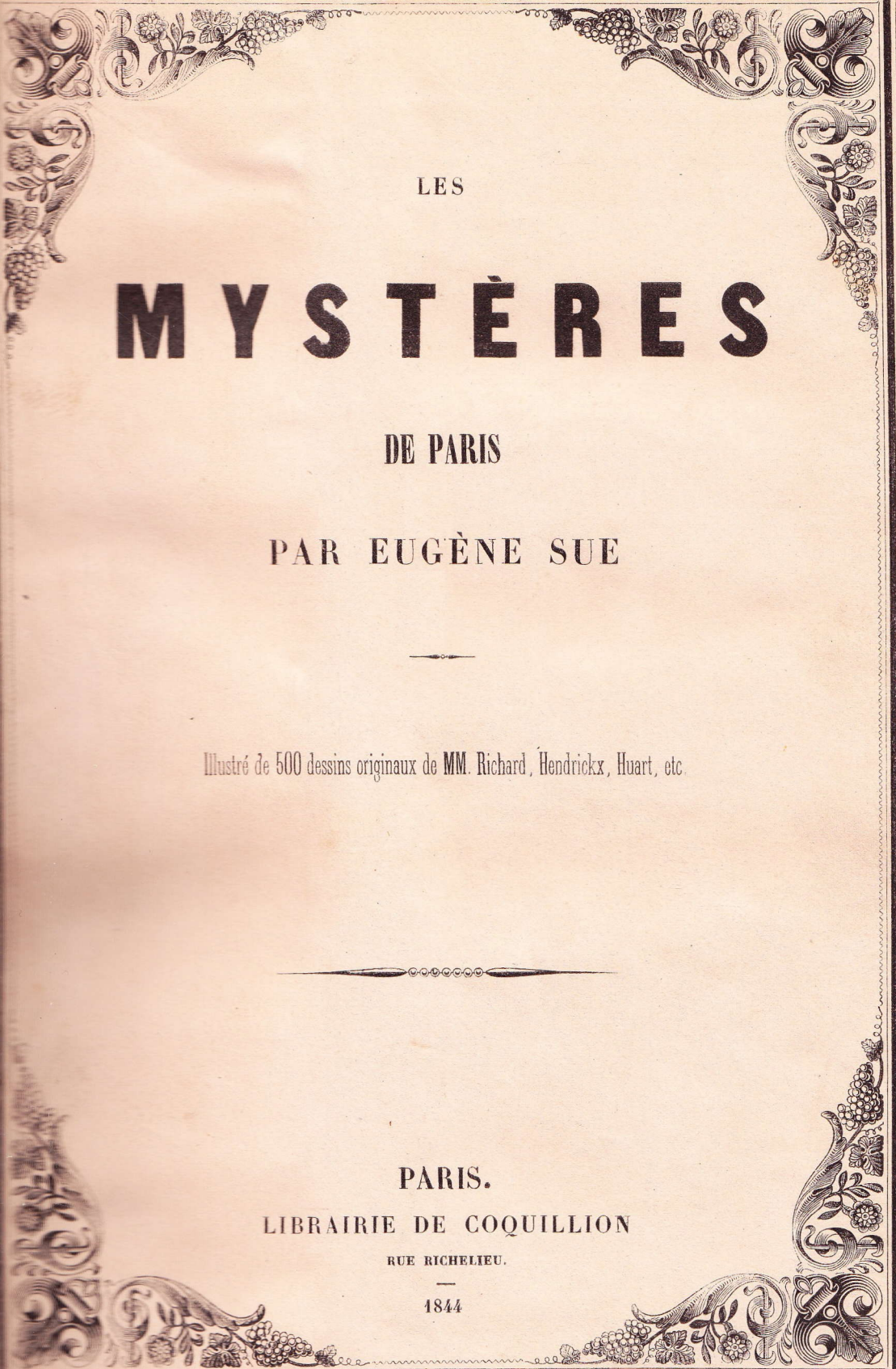
— Ah ça, reprit *Cardillac*, est-ce pour quelque chose d'un peu corsé que tu es ici ?

— Ma foi, mon cher, je me suis passé l'effraction. Avant, j'avais fait de très-bons coups; mais le dernier a raté... une affaire superbe... qui d'ailleurs reste encore à faire... malheureusement nous deux *Frank*, que voilà, nous avons *marché dessus* (1).



Et le Gros-Boiteux montra son compagnon, sur lequel tous les yeux se tournèrent.

(1) Nous l'avons manquée.



LES

MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

Illustré de 500 dessins originaux de MM. Richard, Hendrickx, Huart, etc.

PARIS.
LIBRAIRIE DE COQUILLION

RUE RICHELIEU.

—
1844

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRES.

PAGES.

Première partie.

I.	Le tapis franc.	4
II.	L'ogresse.	5
III.	Histoire de la Goualeuse.	10
IV.	Histoire du Chourineur.	16
V.	L'arrestation.	21
VI.	Thomas Seyton et la comtesse Sarah.	25
VII.	La bourse ou la vie.	28
VIII.	Promenade.	30
IX.	La surprise.	34
X.	Les souhaits.	38
XI.	Murph et Rodolphe.	45
XII.	Le rendez-vous.	52
XIII.	Préparatifs.	57
XIV.	Le Cœur saignant.	60
XV.	Le caveau.	65
XVI.	Le garde-malade.	65
XVII.	La punition.	70
XVIII.	L'île Adam.	76
XIX.	Récompense.	78
XX.	Le départ.	81

Deuxième partie.

XXI.	Recherches.	83
XXII.	Histoire de David et de Cécily.	91
XXIII.	Une maison de la rue du Temple.	96
XXIV.	Les quatre étages.	109
XXV.	Tom et Sarah.	115
XXVI.	Le bal.	124
XXVII.	Le rendez-vous.	129
XXVIII.	Tu viens bien tard, mon ange!	135
XXIX.	Le rendez-vous.	142
XXIX.	Un ange.	148

Troisième partie.

XXX.	Idylle.	153
XXXI.	Inquiétudes.	157
XXXII.	L'embuscade.	161
XXXIII.	Le presbytère.	168
XXXIV.	La rencontre.	175
XXXV.	La veillée.	176
XXXVI.	L'hospitalité.	179
XXXVII.	Une ferme-modèle.	183
XXXVII.	La nuit.	188

CHAPITRES.

PAGES.

XXXVIII.	Le rêve.	194
XXXIX.	La lettre.	199
XL.	Reconnaissance.	201
XLI.	La laitière.	205
XLII.	Consolations.	211
XLIII.	Réflexions.	212
XLIV.	Rencontre.	214

Quatrième partie.

XLV.	Clémence d'Harville.	216
XLVII.	Les aveux.	220
XLVIII.	Suite du récit.	225
XLIX.	Suite du récit.	250
L.	La charité.	255
LI.	Misère.	241
LII.	La dette.	247
LIII.	Le jugement.	253
LIV.	Louise.	256
LV.	Rigolette.	265
LVI.	Rigolette.	267
LVII.	Voisin et voisine.	271
LVIII.	Le budget de Rigolette.	277
LIX.	Le temple.	284
LX.	Découverte.	290

Cinquième partie.

LXI.	Apparition.	295
LXII.	L'arrestation.	298
LXIII.	Confession.	305
LXIV.	Le crime.	310
LXV.	L'entretien.	315
LXVI.	La folie.	319
LXVII.	Jacques Ferrand.	325
LXVIII.	L'étude.	330
LXIX.	M. de Saint-Rémy.	355
LXX.	Le Testament.	340
LXXI.	La comtesse Mac-Grégor.	345
LXXIII.	M. Charles Robert.	347
LXXIV.	Madame de Lucenay.	350
LXXV.	Dénonciation.	354
LXXVI.	Conseils.	359
LXXVII.	Le piège.	364
LXXVIII.	Réflexions.	367
LXXIX.	Projets d'avenir.	369
LXXX.	Déjeuner de garçons.	375

CHAPITRES.	PAGES.
LXXXI. Saint-Lazare	384
LXXXII. Mont-Saint-Jean	391
LXXXIII. La Louve et la Goualeuse.	397

Sixième partie.

LXXXV. Châteaux en Espagne.	405
LXXXVI. La protectrice	412
LXXXVII. Une intimité forcée.	418
LXXXVIII. Cécily	425
LXXXIX. Le premier chagrin de Rigolette	430
XC. Amitié	456
XCI. Le testament.	441
XCII. L'île du Ravageur	447
XCIII. Le pirate d'eau douce.	454
XCIV. La mère et le fils.	462
XCV. François et Amandine.	470
XCVI. Un garni.	478
XCVII. Les victimes d'un abus de confiance.	484
XCVIII. La rue de Chaillot	495
XCIX. Le comte de Saint-Rémy.	499
C. L'entretien.	505
CI. L'entrevue.	515
CII. Les adieux.	525
CIII. Souvenirs	528
CIV. Le bateau	535
CV. Bonheur de se revoir.	540
CVI. La Louve et Martial.	546
CVII. Le docteur Griffon.	549
CVIII. Le portrait.	552
CIX. L'agent de sûreté.	556
CX. La Chouette	558
CXI. Le caveau	561
CXII. Présentation	566
CXIII. Voisin et voisine	572
CXIV. Murph et Polidori.	574
CXV. Punition	580

Septième partie.

CXVI. L'étude.	587
CXVII. Luxurieux point ne sera	593
CXVIII. Le guichet.	599
CXIX. La Force	607
CXXI. Pique-Vinaigre.	614

CHAPITRES.	PAGES.
CXXII. Comparaison.	620
CXXIII. Maître Boulard.	626
CXXIV. François Germain	635
CXXV. Rigolette.	637
CXXVI. La fosse-aux-lions	641
CXXVII. Complot	647
CXXVIII. Le conteur.	654
CXXIX. Gringalet et Coupe-en-Deux.	660
CXXX. Le triomphe de Gringalet et de Gargousse.	667
CXXXI. Un ami inconnu.	674
CXXXII. Délivrance	678
CXXXIII. Punition.	685
LXXXIV. La banque des pauvres.	689
CXXXV. Les complices.	693

Huitième partie.

CXXXVI. Rodolphe et Sarah	701
CXXXVII. Vengeance	707
CXXXVIII. Furens amoris	711
CXXXIX. Les visions.	715
CXL. L'hospice.	719
CXLI. La visite.	725
CXLII. Mademoiselle de Fermont.	730
CXLIII. Fleur-de-Marie.	734
CXLIV. Espérance	258
CXLV. Le père et la fille.	744
CXLVI. Dévouement	748
CXLVII. Le mariage.	750
CXLVIII. Bicêtre.	755
CLIX. Le Maître-d'École.	763
CL. Morel le lapidaire.	769
CLI. La toilette.	774
CLII. Martial et le Chourineur	779
CLIII. Le doigt de Dieu.	784

Neuvième partie. — Épilogue.

CLIV. Le prince Henri d'Herkausen-Oldenzaal au comte Maximilien Kaminetz.	795
CLV. La princesse Amélie.	805
CLVI. Les souvenirs.	812
CLVII. Aveux	816
CLVIII. La profession	820
CLIX. Appendice	851